

CURSUS - RESPONSABLE D'UN SERVICE URBANISME

Mener à bien vos missions dans un nouveau cadre juridique et sociétal

10 JOURS, 70 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE : MCU31

Objectifs de la formation

- Acquérir le socle de compétences nécessaire à l'exercice du métier de responsable de service urbanisme
- Disposer de tous les éléments pour élaborer théoriquement et opérationnellement un projet urbain cohérent à l'échelle de sa collectivité

Animée par

- **VIVIER Patrice**
Président,
SAVILLE STRATÉGIE URBAINE
- **ALLAGNAT Bernard**
Architecte urbaniste, directeur associé,
INDDIGO
- **ESTELLON Benoît**
Avocat,
LVI AVOCATS & ASSOCIÉS
- **MANGO Léonard**
Chargé d'enseignement, Formateur,
MANGO CONSEIL
- **MARTIN Jean-Yves**
Gérant,
URBACONSEIL

Public concernés

- Responsable d'un service Urbanisme et/ou Aménagement Juriste et autre spécialiste nommé au sein d'un service d'Urbanisme ;
Professionnel souhaitant se reconvertir ou se

Module 1

Introduction à l'écosystème du service urbanisme

- Identifier les acteurs de l'urbanisme
- Appliquer les règles d'utilisation des sols
- Quels outils d'intervention foncière et d'urbanisme opérationnel utiliser
- Quelles sont les différentes autorisations d'urbanisme et leur mode d'emploi
- Quelles sont les formes et les modalités du financement de l'urbanisme
- Comprendre les formes et principes du contentieux de l'urbanisme

Module 2

Savoir choisir entre les différentes procédures d'aménagement

perfectionner dans ce métier

Dates

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Les Cours sont déroulés en présentiel étayés, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Les cursus comportent un système de validation des compétences par un dispositif de certification professionnelle, entérinés par un examen final devant un jury pédagogique
- Un formulaire d'évaluation des formateurs et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

- Tarif général _____ 5 900,00 €HT

■ Identifier les différents instruments opérationnels offerts par le code de l'urbanisme

■ Appréhender les différentes modalités de financement des équipements publics au regard de l'opération d'aménagement envisagée

■ Comprendre la gestion et l'articulation des différentes procédures d'aménagement

■ Connaître les procédures liées à la ZAC, au permis d'aménager, à la déclaration préalable, au permis de construire valant division

■ Quelle est l'évolution des ZAC et des permis d'aménager après la phase de réalisation

Module 3

Stratégie et définition d'un projet d'aménagement urbain

■ Mener un projet d'aménagement urbain : réaliser un diagnostic du territoire et comprendre les grandes orientations à l'œuvre dans l'aménagement urbain

■ Transformer un territoire : définir la stratégie et établir un plan de gouvernance du projet

■ Déployer le projet urbain : organiser la maîtrise d'ouvrage, orienter les investissements et piloter le projet

Module 4

Permis de construire

■ Maîtriser le cadre réglementaire du permis de construire

■ Comment s'articulent le permis de construire et les documents d'urbanisme

■ Identifier le contenu de la demande de permis de construire

■ Comprendre la simplification de l'instruction de la demande

■ Comment gérer les transferts de permis et les permis

modificatifs

- Quelles sont les contributions financières exigibles

Module 5

Maîtriser la procédure de la ZAC

- Maîtriser les modalités de création et de réalisation de la ZAC : connaître les clauses essentielles du cahier des charges, appréhender son régime juridique, faire le point sur les critères de financement de la ZAC
- Décrypter les modalités de financement de la ZAC : quels sont les critères de choix entre les participations à la réalisation des équipements publics
- Réussir à mener l'achèvement de la ZAC : analyser les conditions et la procédure d'achèvement et connaître les conséquences financières et fiscales
- Anticiper le contentieux de la ZAC : quels recours pour excès de pouvoir, et quelles sont les différentes hypothèses de mise en cause de l'administration

Module 6

Evaluation de fin de cursus *

- Une journée d'évaluation composée : d'une épreuve écrite notée sur 50, d'une épreuve professionnelle notée sur 50

*** La réussite de l'évaluation implique d'obtenir une note minimale de 50/100 et de participer à l'ensemble des modules composant le cursus**

